ce n'est pas l'usage ordinaire ; 2°. parce que l'accusateur court de grands risques ; 3°. parce que cette méthode est longue et litigieuse. Il doit, au contraire, avertir l'accusateur des risques qu'il court, et le détourner autant qu'il est en lui.

» Si les dépositions ne forment que des semi-preuves contre l'accusé, alors l'inquisiteur doit conseiller au délateur de changer, dans sa plainte, le mot d'accusation en celui de dénonciation, à cause du danger qu'il pourrait courir, et suivre lui-même l'instance *ex officio*.

» Au reste, on ne laisse plus faire aux particuliers le rôle d'accusateurs en titre : c'est un procureur du Saint-Office, appelé *procureur fiscal*, qui intente l'accusation, comme chargé d'un ministère public, et qui, par conséquent, n'est soumis à aucune peine lorsqu'il ne peut pas prouver son accusation.

» La deuxième méthode de former le procès par la *dénonciation* est la plus usitée. On dénonce quelqu'un comme coupable d'hérésie, sans se rendre partie, et seulement pour ne pas encourir l'excommunication portée contre ceux qui ne dénoncent pas, ou par zèle pour la foi.

» Dans le cours de cette procédure, l'inquisiteur

teur agit *ex officio*, et l'accusé n'a point de partie adverse.

» L'inquisiteur peut recevoir les dénonciations assisté d'un seul greffier, et il n'est pas nécessaire qu'il y intervienne des témoins.

» Si une accusation intentée était dépourvue de toute apparence de vérité, il ne faut pas pour cela que l'inquisiteur l'efface de son livre, parce que ce qu'on ne découvre pas dans un temps se découvre dans un autre.

» La troisième manière de commencer un procès en matière d'hérésie, est la voie d'inquisition. On l'emploie lorsqu'il n'y a ni dénonciateur, ni accusateur.

» Il y a deux espèces d'inquisitions : *une générale ;* c'est une recherche des hérétiques, que font faire, de temps en temps, les inquisiteurs dans un diocèse ou dans un pays. Lorsque par elle on découvre un hérétique, alors, sans qu'il y ait ni accusateur, ni dénonciateur, l'inquisiteur peut exercer son ministère, et agir *ex officio.*

» La deuxième espèce d'inquisition a lieu lorsque le bruit public porte aux oreilles de l'inquisiteur, que telle ou telle personne a dit ou fait quelque chose contre la foi. Alors l'inquisiteur cite à son tribunal des témoins, et les

interroge sur la mauvaise réputation de l'accusé. Il leur demande si on dit que l'accusé est hérétique, et depuis quand ; et d'après leur réponse, lorsqu'elle constate la mauvaise réputation, il cite l'accusé lui-même pour venir rendre compte de sa foi, et le faire purger du soupçon qu'on a sur lui.

Lorsque des témoins déposent qu'un accusé a la réputation d'être hérétique, et qu'on leur demande ce que c'est que la réputation, la renommée, *(quid est fama ?)* il n'est pas nécessaire qu'ils en donnent une définition exacte ; il suffit qu'ils disent que c'est ce qu'on dit communément.

DES TÉMOINS.

» En faveur de la foi, on reçoit en témoignage dans les causes d'hérésie : 1°. les excommuniés ; 2°. les complices de l'accusé ; 3°. les infâmes, et les personnes coupables de quelques crimes que ce soit ; 4°. les hérétiques, contre, et jamais en faveur de l'accusé ; 5°. les infidèles quelconques et les juifs ; et cela non-seulement quand il est question de rechercher si l'accusé est tombé dans l'infidélité ou a judaïsé, mais même pour constater des péchés commis contre des articles

particuliers de la foi chrétienne ; 6°. les parjures, contre le même accusé, dans la même cause. Ainsi, si un témoin vient de se parjurer, il peut corriger sa première déposition, et alors les juges s'en tiendront à la seconde. Cette loi est particulière à la procédure contre les hérétiques ; car, dans les tribunaux séculiers, on s'en tient au premier témoignage. Cependant il faut remarquer que la seconde déposition ne doit l'emporter que lorsqu'elle charge l'accusé ; car si elle était à sa décharge, alors on s'en tient à la première. Ainsi, si quelqu'un dépose d'abord qu'un tel a dit que le purgatoire a été inventé par les prêtres, et rétracte ensuite son accusation, le premier témoignage subsistera malgré la rétractation postérieure ; 7°. les témoins domestiques, c'est-à-dire, la femme, les enfans, les parens et les domestiques d'un accusé sont reçus en témoignage contre lui, quoiqu'on ne les admette point à témoigner en sa faveur ; ce que l'on a réglé ainsi, parce que de pareils témoignages ont beaucoup de force.

» L'accusé n'étant point confronté avec les témoins, et ne les connaissant même pas, toutes choses qu'on a réglées en faveur de la foi ; l'accusé, par conséquent, ne pouvant point se dé-

fendre, l'inquisiteur est obligé d'examiner les témoins avec plus de soin.

» On ne doit pas oublier les noms des témoins, ni les faire connaître à l'accusé, lorsqu'il y a danger pour les accusateurs, et il est très-rare que ce danger n'ait pas lieu. En effet, lorsque l'accusé n'est pas à craindre par ses richesses, ou sa noblesse, ou sa famille, il l'est souvent par sa propre méchanceté, ou par celle de ses complices, qui, étant quelquefois des gens déterminés, et n'ayant rien à perdre, sont plus dangereux pour les témoins.

C'est principalement en communiquant le procès-verbal à l'accusé, qu'on peut craindre qu'il ne découvre quels sont les témoins qui ont déposé contre lui. Voici les moyens dont on peut se servir pour lui dérober cette connaissance : 1°. on intervertira l'ordre selon lequel les noms sont placés dans l'original, en attribuant à l'un la déposition de l'autre; 2°. on communiquera le procès-verbal sans noms d'accusateurs, et les noms des accusateurs aussi à part, auxquels on ajoutera, çà et là, d'autres noms étrangers, de gens qui n'ont jamais déposé contre l'accusé. Ces deux moyens sont dangereux pour les accusateurs,

et, par cette raison, il ne faut s'en servir que rarement ; 3°. on pourra lire le procès-verbal à l'accusé, en supprimant absolument les noms des dénonciateurs ; et alors, c'est à l'accusé à conjecturer qui sont ceux qui ont formé contre lui telles ou telles accusations, à les récuser, ou à infirmer leurs témoignages : c'est la méthode que l'on observe communément.

» En général, on suppose toujours aujourd'hui qu'il y a danger pour les accusateurs, et l'on cache absolument les noms des témoins.

» Les témoins convaincus de faux, sont condamnés seulement à une prison perpétuelle, même lorsqu'ils ont soutenu leurs dépositions pendant tout le cours de la procédure, et qu'ils n'ont avoué leur crime qu'au moment où l'accusé allait être livré à la justice séculière.

DE L'INTERROGATOIRE DE L'ACCUSÉ.

» L'inquisiteur fera d'abord jurer l'accusé, sur l'Évangile, de dire la vérité sur tout ce dont on l'accusera, et même sur son propre compte. On lui demandera ensuite quel est son nom, le lieu de sa naissance, dans quel endroit il a demeuré, etc. ; s'il a entendu parler de telle et telle matière (celle) sur laquelle il est accusé

d'hérésie), de la pauvreté de Jésus-Christ, par exemple, ou de la vision béatifique ; s'il en a parlé lui-même, ce qu'il en a dit, ce qu'il en croit, etc. Toutes ses réponses sont écrites, et on les lui fera signer. Un inquisiteur habile s'en servira ensuite pour s'en faire des modèles de questions pour les interrogatoires suivans.

» Les hérétiques ont dix manières de tromper les inquisiteurs qui leur font subir l'interrogatoire.

» Leur premier artifice est l'équivoque, comme quand on leur parle du vrai corps de Jésus-Christ, ils répondent de son corps mystique ; et si on leur demande si cela est le corps de Jésus-Christ, ils répondent *oui*, en entendant, par cela, leur propre corps, ou une pierre voisine, en ce sens que tous les corps qui sont dans le monde sont à Dieu, et par conséquent *à Jésus-Christ, qui est Dieu.* Ou si on leur demande : Croyez-vous que Jésus-Christ est né d'une vierge ? Ils répondent fermement ; entendant par là la fermeté avec laquelle ils persistent dans leur hérésie.

» Le second artifice qu'ils mettent en usage, c'est l'addition d'une condition qu'ils sous-entendent ; la restriction mentale, comme quand on leur demande : Croyez-vous la résurrection de

la chair ? Oui, s'il plaît à Dieu, répondent-ils; entendant qu'il ne plaît pas à Dieu qu'ils croient ce mystère.

» Leur troisième méthode est de rétorquer l'interrogation. Ainsi, si on leur demande : Croyez-vous que l'usure soit un péché ? Ils répondent : Et qu'en croyez-vous vous-mêmes ? On leur dit : Nous croyons, avec tous les catholiques, que l'usure est un péché. Alors ils répondent : Nous le croyons aussi ; sous-entendu, que vous le croyez.

» Leur quatrième méthode est de répondre par admiration. Ainsi, si on leur demande : Croyez-vous que Jésus-Christ ait été incarné dans le sein d'une vierge ? Ils répondent : Oh mon Dieu ! pourquoi me faites-vous de semblables questions ? Me prenez-vous pour un juif ? Je suis chrétien ; je crois tout ce qu'un bon chrétien doit croire. Sous-entendant qu'un bon chrétien ne doit pas croire cela.

» En cinquième lieu, ils emploient fréquemment la tergiversation, en répondant sur ce dont on ne les interroge point, et en ne répondant pas sur ce dont on les interroge.

» Leur sixième subterfuge est de détourner le discours. Ainsi, si on leur demande : Croyez-vous que Jésus-Christ était encore vivant lors-

qu'il fut percé d'une lance sur la croix ? Ils répondent : J'entends dire qu'on fait de cela aujourd'hui une grande question, comme encore de la vision béatifique. Hélas ! messieurs, vous mettez tout le monde en l'air pour ces contestations. Pour Dieu ! dites-moi ce qu'il en faut croire ; car je ne voudrais pas errer dans la foi ?

» En septième lieu, ils se rejettent quelquefois à faire leur apologie. Ainsi, si on les interroge sur quelque point de la foi, ils répondent : Oh mon père ! je suis un homme simple, et peu instruit ; je sers Dieu dans ma simplicité ; j'ignore les subtilités sur lesquelles vous m'interrogez ; vous me feriez tomber facilement dans quelques piéges, et je pourrais être induit en quelque erreur. Au nom de Dieu ! ne me faites plus de pareilles questions.

» Les hérétiques emploient souvent un autre artifice : ils feignent de se trouver mal, lorsqu'ils se voient un peu pressés par les interrogatoires. Si on les en croit, ils ont la tête accablée, et ne peuvent plus se soutenir sur leurs jambes. Ils demandent qu'on les renvoie ; ils vont se mettre au lit, et songent, en attendant, à ce qu'ils répondront. Ils emploient sur-tout cette ruse lorsqu'ils voient qu'on va les mettre à la question ; ils disent qu'ils sont bien faibles,

et qu'ils mourront dans les tourmens ; et les femmes feignent d'être sujettes aux accidens particuliers à leur sexe, pour retarder ainsi la question et tromper les inquisiteurs.

» Une autre ruse qu'ils emploient est de contrefaire les insensés.

» Enfin, on peut compter parmi les artifices des hérétiques, l'affectation de modestie qu'ils ont dans leurs habillemens, sur leurs visages, et dans toute leur manière de vivre.

» A ces ruses, il faut que l'inquisiteur en oppose d'autres, afin de payer les hérétiques de la même monnaie, et afin de pouvoir leur dire ensuite avec l'apôtre : Comme j'étais fin, je vous ai pris par finesse : (*Cum essem astutus, dolo vos cepi*) *ad Corinth., cap. 2, vers.* 12. Et voici les principales ruses que l'inquisiteur pourra opposer à celles des hérétiques :

» Si l'on présume qu'un accusé, qu'on vient de saisir, soit dans la résolution de cacher son crime (ce qu'il est aisé de découvrir avant l'interrogatoire, soit par les geoliers, soit par des émissaires qui sonderont l'accusé), alors il faudra que l'inquisiteur parle à l'hérétique avec beaucoup de douceur, lui donne à entendre qu'il sait déjà tout, lui donne de belles paroles, *bona verba*, et toujours sans se troubler ; et,

supposant que le fait est vrai, ne l'interroge que sur les circonstances.

» Si un hérétique, contre lequel les témoignages n'ont pas fourni une entière conviction, quoiqu'il y ait de forts indices, continue de nier, l'inquisiteur le fera comparaître, lui fera des interrogations au hasard ; et lorsque l'accusé aura nié quelque fait, *quando negat hoc, vel illud*, il prendra le procès-verbal dans lequel les interrogatoires sont compris, les feuilletera, et dira : Il est clair que vous me cachez la vérité ; cessez d'user de dissimulation. En sorte que l'accusé croie qu'il est convaincu, et que le procès-verbal fournit des preuves contre lui : *Sicut ut ille credat se convictum esse, et sic apparere in processu.*

» L'inquisiteur peut encore tenir entre les mains un écrit, et quand l'accusé niera quelque fait, il fera l'étonné, et dira : Comment pouvez-vous nier une chose pareille ! cela n'est-il pas clair ? Ensuite, il lira dans son papier ; il y fera les changemens nécessaires, et il ajoutera : Eh bien ! je disais vrai ; avouez-le donc. . . . .

» Si l'accusé s'obstine à nier son crime, l'inquisiteur lui dira qu'il va incessamment partir pour aller fort loin, et qu'il ne sait pas quand il reviendra ; qu'il est bien fâché de se voir obligé

de le laisser pourrir dans les prisons ; qu'il aurait souhaité pouvoir tirer la vérité de sa bouche pour l'expédier et terminer son procès ; mais que, puisqu'il s'obstine à ne vouloir rien avouer, il va le laisser aux fers jusqu'à son retour ; qu'il est touché de compassion pour lui, vu qu'il est délicat, et qu'il tombera infailliblement malade, etc.

» Si l'accusé continue de nier, l'inquisiteur multipliera les interrogatoires et les interrogations. Alors, l'accusé avouera ou variera dans ses réponses (et il est très-aisé de varier en pareille circonstance). S'il varie, c'est assez pour lui faire donner la question.

» L'accusé persistant toujours dans la négative, l'inquisiteur fera en sorte que des gens de bien aillent le voir, s'entretiennent avec lui, lui inspirent quelque confiance en eux, lui conseillent d'avouer, en lui promettant que l'inquisiteur pourra sur la fin prometre lui-même à l'accusé de lui faire grâce ; et lorsque celui-ci la demandera en avouant son crime, on lui répondra, en termes généraux, qu'on fera encore plus pour lui qu'il ne pourrait demander : en sorte qu'on découvre la vérité, que l'hérétique soit converti, et qu'on sauve au moins son ame.

» En un mot, il ne faut employer que les finesses qui n'emportent avec elles aucune apparence de mensonge. Si, par ces moyens, ou quelqu'autre, l'inquisiteur parvient à faire avouer quelque chose à l'accusé, il faut qu'il se donne bien de garde d'interrompre l'interrogatoire, et il ne faut pas qu'il s'embarrasse de reculer son dîner, ou son souper, ou de s'en passer tout-à-fait, parce que ces confessions coupées ne suffisent jamais pour découvrir la vérité, et parce qu'on voit souvent des accusés, après avoir commencé d'avouer, nier à l'interrogatoire suivant, et revenir à leur vomissement.

» Telles sont les ruses ou adresses qu'emploieront les inquisiteurs pour tirer (*gratiose*) la vérité de la bouche des hérétiques.

» On nous opposera peut-être l'autorité d'Aristote qui, dans le sein du paganisme, a condamné toute espèce de dissimulation, et celle des jurisconsultes, qui désapprouvent les artifices dont les juges peuvent se servir pour tirer la vérité de la bouche des criminels; mais il y a deux espèces d'adresses : les unes dirigées à une mauvaise fin, qu'on ne doit pas se permettre, et les autres louables, pour découvrir la vérité; et telles sont ces dernières ».

Si l'injustice, le meurtre, le parricide; si

tous les forfaits qui habitent le Ténare ; si tous les démons en sortaient à-la-fois, et si Dieu permettait qu'ils fussent un moment les maîtres du monde, suivraient-ils des lois plus abominables ? Et si un ange, revêtu de la forme humaine, descendait du ciel pour habiter parmi nous, ne faudrait-il pas, malgré sa nature impeccable, qu'il fût tâché du crime d'hérésie, et qu'il succombât, comme un simple mortel, sous le glaive du Saint-Office ? N'ayant fait connaître qu'une partie de ces lois infernales, je continuerais d'en traduire des passages, si ma pensée, qui les discute, ne craignait, en s'y prêtant, de contracter la souillure de la plume qui les écrit. Qu'on sache donc, en substance, qu'à l'instant où l'accusé d'hérésie a avoué son crime (et il est impossible qu'il ne l'avoue pas, soit par la crainte des tortures, soit par les piéges que lui tend l'inquisiteur); aussitôt, dis-je, qu'il a avoué, toute défense lui est interdite ; il ne peut récuser ni les témoins, ni son juge, quelques suspects qu'ils soient, ni en appeler à un tribunal supérieur ; il ne lui reste plus aucune ressource. Eh quoi ! dira-t-on peut-être, n'a-t-il pas celle de la fuite, s'il apprend qu'on l'a dénoncé ? Non ; cette ressource lui devient inutile : Dieu préserve un accusé d'en faire usage !

La loi augmente sa rigueur en raison des efforts qu'on fait pour s'y soustraire. Voici la conduite que tiennent les inquisiteurs envers l'hérétique fugitif.

« On commence par l'excommunier ; et qu'il en soit informé ou non, s'il demeure sous l'excommunication une année, on instruit la contumace ; on prononce la sentence contre lui, et on le fait brûler en effigie. Dès ce moment, il est au ban du Pape et des princes séculiers ; on est avec lui en état de guerre, et s'il est pris, en quelque endroit que ce soit, il est dépouillé et pendu, ou brûlé en original ».

On connaît les peines décernées contre les hérétiques. Les principales sont au nombre de six : la purgation canonique, l'abjuration, la confiscation des biens, la privation de toute espèce d'emploi, la prison perpétuelle, et l'abandonnement du condamné à la justice séculière, laquelle ordonne toujours le supplice du feu. Les deux premières peines étant pour ceux qui n'ont rien avoué, et que d'aucune manière on n'a pu convaincre d'hérésie, sont très-rarement infligées, vu la difficulté presque invincible qu'éprouve tout accusé de démontrer son innocence, et l'impossibilité où serait *Dieu lui-même* de sortir sans tache des mains inquisitoriales. Ces

deux premières peines sont légères ; mais on ne les évite que pour subir les plus cruelles : la prison perpétuelle et le supplice du feu. Quant aux biens du condamné, et même ceux de ses enfans, ils sont toujours confisqués au profit des seuls inquisiteurs. C'est le Pape *Clément V* qui l'a décidé ainsi : et d'ailleurs ne faut-il pas que les bons pères soient défrayés de l'argent qu'ils ont dépensé pour la recherche, la capture, et la nourriture du coupable ? Ainsi l'on ne peut sortir de l'antre de ces lions, mille fois plus voraces que celui de la Fable, qu'en y laissant sa fortune, sa liberté, ou sa vie : « disons mieux, toutes trois y sont en- » glouties ensemble, et rien ne reste du mal- » heureux qu'ils dévorent, qu'un peu de cendre ». Cette jurisprudence, je n'ai pas besoin de le dire, viole toutes les lois divines et humaines. Eh bien ! croirait-on qu'ils la fondent sur les autorités les plus respectables ? Croirait-on qu'ils sont plus hérétiques que les hérétiques eux-mêmes, et que les juges, bien plus que les criminels, devraient être condamnés aux flammes ? Adam et Eve, s'il faut les en croire, furent les premiers hérétiques, et *Dieu* fut le premier *inquisiteur*. Adam, après son crime, est d'abord cité : *Adam ubi es ?* Il compa-

raît ; *Dieu* l'interroge, le juge par lui-même, et secrètement. Voilà la manière de procéder du Saint-Office. Dieu donne des habits de peau aux coupables ; et voilà le *San-Benito* clairement désigné. *Il* les chasse du paradis terrestre dont ils étaient possesseurs : voilà la confiscation des biens. *Il* les prive de l'empire qu'ils avaient sur les animaux ; l'hérétique condamné ne perd-il pas toute autorité naturelle, civile et politique ? Ses enfans cessent d'être sous sa puissance ; ses esclaves sont libres, et ses sujets, s'il est roi, sont affranchis de l'obéissance qu'ils lui doivent. Ce n'est pas le seul exemple que les pères citent en leur faveur. Lisez les ouvrages qu'ils ont faits pour se défendre : Ismaël, vous disent-ils, Ismaël était hérétique et idolâtre, et Sara remplit à son égard l'office d'inquisiteur, en les chassant de la maison paternelle. Esaü fut déshérité par son père, parce qu'il se rendit coupable de simonie, en vendant, pour un plat de lentilles, son droit d'aînesse, auquel le sacerdoce était attaché. Pourquoi les lévites, qui représentaient les évêques et les inquisiteurs ; pourquoi, disent-ils, les lévites massacrèrent-ils sans pitié trente-trois mille hommes ? Parce que ces derniers s'étaient rendus coupables d'hérésie, en adorant le veau d'or. Pour Héli, qui

qui oserait le disculper du même crime ? Lorsque Samuel lui annonce, de la part de Dieu les maux qui allaient accabler les hérétiques : il est le maître, répondit ce sacrilége ; qu'*il* fasse ce qui est juste à ses yeux : *Dominus est quod bonum in oculis suis faciat.* « Ces mots » ne veulent-ils pas dire que Dieu est un tyran, » qui fait tout ce qu'il lui plaît sans consulter » la justice ? Et les enfans de ce téméraire, qui » couchaient avec les femmes préposées pour » garder la porte du tabernacle ; et qui, au » rapport de l'Écriture, lorsqu'on avait immolé » les victimes, venaient la nuit avec une grande » fourchette à trois dents, la plongeaient dans » la marmite où cuisaient les viandes, en pre- » naient, pour régaler leurs maîtresses, ce que » la fourchette avait emporté. De pareils en- » fans n'étaient-ils pas hérétiques ? Et, pour » punir ces crimes énormes, Dieu ne fit-il pas » bien de livrer au glaive des Philistins trente- » quatre mille Israélites ? Saül se rend coupable » de magie en consultant la Pythonisse d'Eüdor ; » Dieu n'eut-il pas raison encore de le réprou- » ver, et de lui ôter la couronne et la vie ? Enfin, » le roi Josaphat, le prophète Élisée, Jéhu, le » grand-prêtre Joïada, Ezéchias, Josias, » Esdras, Matathias, et ses cinq fils les Ma-

» chabées, et tous les personnages de l'Histoire » sainte, qui ont été les ministres de la ven- » geance de Dieu, étaient autant d'inquisiteurs » des hérétiques ».

Les révérends pères vont plus loin : ils prétendent que, dans la loi nouvelle, Jésus-Christ fut à son tour premier inquisiteur. Les monstres! faire un tigre de l'agneau sans tache! Oui, disent-ils, *il* en a exercé les fonctions dès le treizième jour de sa naissance, en faisant annoncer à la ville de Jérusalem, par les trois Rois-Mages, qu'il était venu au monde; et depuis, en faisant mourir Hérode mangé de vers, en chassant les vendeurs du temple, etc., et en livrant la Judée à des tyrans qui la pillèrent en punition de son infidélité. Ainsi, ajoutent-ils, (*) ainsi commença et s'accrut l'Inquisition, dont l'arbre florissant et vert a, depuis, étendu ses racines et ses branches dans le monde entier, et porté les fruits les plus doux.

Ainsi, les inquisiteurs, abusant de ce qu'il y a de plus sacré, fondent leur pouvoir tyrannique sur des mensonges et des sacriléges. N'est-ce pas eux qui, par la manière dont ils défendent leur cause, méritent seuls les châtimens

(*) Ce sont les propres paroles de Louis à Paramo.

dont ils accablent leurs victimes ? Eh quoi ! persécuter son prochain, le damner, le faire emprisonner, brûler, s'approprier son bien, faire le malheur éternel des familles, le tout pour de vains argumens, est-ce là l'esprit de cet Homme-Dieu, qui a dit tant de fois : *Discite à me, quia mitis sum*, et qui l'a mieux prouvé encore qu'il ne l'a dit ? Non, non ; ce n'est point Machiavel, ni Tibère, qui ont composé l'Évangile ; c'est un Dieu bon et juste, et sur-tout un Dieu de paix. Lâches tyrans de ma pensée, vous voudrez en vain me persuader le contraire ; je ne vous en croirai point : je ne vous croirai jamais ! Les apôtres, dont vous prétendez être les successeurs, et auxquels vous ressemblez si peu ; les apôtres qui, n'étant que des hommes, ne pouvaient point avoir les vertus de leur maître ; les apôtres, quoique de leur temps il y eût des hérétiques, n'ont jamais ordonné qu'on les exterminât : *Hereticum hominem post unam, et secundam correctionem devita.* C'est ainsi que Saint Paul parle à Tite. La fuite du coupable est tout ce qu'il lui recommande..... Il ne dit point de le haïr, et de le poursuivre. Qu'on se rappelle les premiers et les plus beaux jours du christianisme ; temps heureux ! où l'esprit de l'évangile n'étant point encore altéré

par les disputes théologiques, la vérité et la vertu n'avaient besoin, pour se faire adorer, ni de bûchers, ni d'échafauds. Qu'on se rappelle un moment ces temps d'innocence, et qu'on se demande quelle était alors la conduite des orthodoxes; il sera aisé de répondre : « doux, » tolérans et humains, ils recevaient leurs adversaires dans leurs maisons et à leurs tables; » les prières, les larmes, une tendre indulgence, » une éloquence naïve, qui engageait plus » qu'elle ne commandait : voilà pour ramener » dans le bercail la brebis égarée; voilà quelles » étaient leurs armes, leurs seules armes ».

Si l'hérétique s'obstinait dans son erreur, loin de l'aller accuser ou dénoncer, on se contentait de le plaindre : on ne le traitait point comme un ennemi, mais comme un frère; avait-il des doutes? proposait-il des difficultés? On ne le condamnait point sans l'entendre; on l'écoutait avec attention; on tâchait de lui répondre, et ce n'était jamais en le brûlant qu'on lui répondait.

Personne, alors, personne ne croyait avoir le droit de se scandaliser. On n'imaginait pas qu'un arien, qu'un idolâtre fussent incapables d'avoir des vertus; et s'ils tombaient dans quelques faiblesses, c'est à Dieu seul qu'on laissait le soin

de les punir. Voilà quel a été, de tout temps, le véritable esprit du christianisme. Qu'on lise les SS.-Pères, ce sont eux qui l'ont le mieux connu, qui l'ont le mieux fait connaître ; tous leurs ouvrages respirent la même morale. Tertulien affirme, dans son livre de l'Idolâtrie : « Que les magistrats chrétiens ne peuvent pas » condamner les hérétiques à la prison, aux » fers ou à la mort ; mais seulement à une » amende pécuniaire ». Saint Athanase, dans sa Lettre aux solitaires, se plaignant des persécutions que les ariens faisaient éprouver aux catholiques, s'exprime en ces termes : « Le » diable, parce qu'il n'a pas la vérité de son » côté, use de violence et se fait recevoir par » force. Jésus-Christ, au contraire, n'use que » de douceur. Si quelqu'un, *dit-il*, veut être » mon disciple, qu'il me suive, etc. ». Saint Ambroise, Saint Chrysostôme, Théophilacte, Lactance, Saint Hilaire, Fleuri, et plusieurs autres écrivains ecclésiastiques, ont tous condamné la contrainte : pour cause de religion. On se doute bien que Fénélon n'a pas pu être d'un avis contraire : voici les conseils qu'il donne au chevalier de Saint-Georges, de la maison de Stuard, qui l'était venu voir à Cambrai, en 1709 : « Sur

» toutes choses, ne forcez jamais vos sujets à » changer de religion. Nulle puissance humaine » ne peut forcer le retranchement impénétrable » du cœur. La force ne peut jamais persuader » les hommes ; elle ne fait que des hypocrites. » Quand les rois se mêlent de religion, au lieu » de la protéger, ils la mettent en servitude. » Accordez à tous la tolérance civile, non en » approuvant tout comme indifférent, mais en » souffrant avec patience tout ce que Dieu » souffre, et en tâchant de ramener les hommes » par une douce persuasion ». Ces admirables paroles sont tirées du Directoire pour la conscience d'un roi. Et quel roi n'a point lu cet ouvrage ! Quelques écrivains ont durement et pesamment régenté les monarques ; Fénélon seul a su les instruire et leur plaire. Les autres commandent, et ne sont pas obéis : Fénélon n'a jamais besoin de commander pour l'être. D'après les progrès sensibles qu'a faits la morale de ce prélat philosophe, et celle du petit nombre d'auteurs qui ont suivi de loin ses traces ; d'après la connaissance qu'on a acquise des maux auxquels l'intolérance expose, est-il étonnant que plusieurs souverains, se dérobant à son empire, aient brisé les fers qui les enchaînaient, ainsi que leurs sujets ; et que le démon du fanatisme,

dont les aîles ténébreuses s'étendaient sur une moitié du globe, chassé déjà du nord de l'Europe et même des champs fortunés de l'Ausonie, ne puisse plus trouver d'asyle que sur les rives de l'Ebre et du Tage ? Tout le monde sait que l'empereur vient d'établir dans ses états une tolérance presqu'universelle ; que le grand duc de Toscane, son frère, a détruit dans les siens le tribunal le plus odieux, et conféré aux évêques le droit de prononcer sur les hérésies ; que M. le marquis de Carraccioli a fait abolir, en Sicile, le même tribunal. Voilà les faits illustres, les héroïques victoires que j'ai voulu célébrer dans le poëme que je présente au public. Il aurait dû être brûlant et terrible, il est négligé et faible ; mais s'il est certain que je pouvais mieux traiter mon sujet, pouvais-je le mieux choisir ? Est-il rien de plus intéressant que de voir des souverains, que la philosophie éclaire, s'unir pour le bonheur du monde, et le tirer enfin de l'esclavage où le tenaient, au nom de Dieu, des hommes qui s'en disaient les ministres, et qui n'étaient que les suppôts du crime.

EPITRE

AU GRAND INQUISITEUR;

PAR C..... P.....

Homme, qui t'arrogeant un droit illégitime,
De la croix du Sauveur fais l'étendard du crime ;
Écoute-moi : Ces feux, par ton ordre allumés,
Ces bûchers, par ton zèle, en autels tranformés,
Pourquoi les consacrer au Dieu dont l'indulgence
Se fait même sentir quand il punit l'offense ?
Oublier une injure est l'esprit de sa loi,
Et de foudres vengeurs il est armé par toi !
Te donna-t-il jamais ces barbares exemples ?

Chaque jour aux pécheurs il pardonne en ses temples.
Entends, entends ce Dieu, modèle des héros,
Sur la croix expirant, prier pour ses bourreaux.
D'un agneau patient il a choisi l'emblême ;
Sous ce nom, sous ces traits, tu l'adores toi-même :
Tu l'adores, perfide ; et loin de l'imiter .....
Que dis-je ? il faut te plaindre et non pas t'insulter.

Ses disciples un jour, brûlant de voir la foudre
Tomber sur Samarie, et la réduire en poudre,
Qu'est-ce qu'il répondit ? tu dois t'en souvenir ;
Il prononça des mots si doux à retenir !

EPISTOLA

AL INQUISIDOR GENERAL;

TRADUCIDA POR D. M. NUNEZ.

O tu, que usurpando un poder ilegítimo, conviertes la cruz del Salvador en vandera de horrores; escúchame. ¿Como te atreves á ofrecer á dios ese fuego encendido por tu mandado, esas hogueras que transforma en altares tu fanatico zelo? ¿A un Dios cuya misericordia resplandece aun quando castiga los pecados? El espiritu de su ley es el olvido de las injurias; ¡y tu le quieres armar de vengadores rayos! ¿Podras acaso decir que él te ha dado nunca tan barbaro exemplo?

Todos los dias perdona á los pecadores en sus templos, y al punto de expirar en la cruz, si quieres escucharle, oiras á este dios, dechado de héroes, rogar por sus propios verdugos. Escoge por emblema un manso cordero: y tu mismo le adoras baxo de este nombre; si pérfido, tú te adoras, y léjos de imitarle.... ¿pero que digo? Mas digno eres de lastima que de ser insultado.

El animado y fervoroso zelo de los discípulos de este Dios bueno anhelaba por que el cielo un dia disparase rayos exterminadores contra Samaria, y la pulverizase. ¿Y que les respondió? No debes haber

« Vous (1) ignorez encore de quel esprit vous êtes ;
» Vous voulez que ma voix assemble les tempêtes ,
» Et des humains plutôt je dois les écarter :
» Je ne viens ici bas que pour les racheter ».

Ah ! que n'adoptiez-vous cette morale auguste ,
Prêtres d'un Dieu de paix, et sur-tout d'un Dieu juste ?
Si, dans tous les climats , pour des sophismes vains,
Vous n'eussiez pas trahi ces préceptes divins ,
Le fanatisme armé du glaive de la guerre
Eût-il porté la mort aux deux bouts de la terre
Et renversé le trône aux marches de l'autel ?
Un peuple aimable et doux par lui rendu cruel ,
Le Français.....je frémis d'en rappeler l'histoire ;
Le Français , en un jour , perdant toute sa gloire
Eût-il de flots de sang inondé ses remparts (2) ?

Jules (3) armant son front du casque des Césars ,
Aux combats , au carnage eût-il marché lui-même ?
Cortez eût-il osé , dans sa fureur extrême ,
Soumettre un nouveau monde au joug le plus fatal ,
Et lui vendre son Dieu pour le plus vil métal ?

(1) *Nescitis cujus spiritus estis filius hominis non venit animas perdere sed salvare.* Evang. Luc.

(2) Allusion au massacre de la Saint-Barthélemi.

(3) Jules II, le même qui excommunia Louis XII.

olvidado que estas fuéron sus dulces palabras : « Vo-
» sotros ignoraisque espiritu os anima. Quisierais que
» conmovidos a mi voz los elementos descargasen
» sobre los miseros mortales su furiosa sana , de que
» antes bien debo preservarlos. Yo no he venido al
» mundo para perder las almas , sino para sal-
» varlas (1) ».

¿ Y porque no adoptaréis vosotros la moral de tan augusto maestro , vosotros , ministros de un Dios pacifico , y principalmente de un Dios justo y equitativo ? Si vuestros sofismas no hubiesen trocado el sentido de estos divinos preceptos en todos los paises de la tierra , ¿ se hubiera armado el fanatismo con el sangriento acero de la guerra , y conducido la muerte de un cabo al otro del mundo transtornando los tronos al pié mismo de los altares ? Hubiera enfurecido al dulce y amable franco , haciéndole derramar en un solo dia , ¡ horrible recuerdo ! la sangre de mil y mil hermanos suyos , con que inundó su propio suelo ? (2)

¿ Se hubiera visto á Julio Segundo (5) dexar la tiara pontificia por cenirse el casco bélico , y presentarse él mismo á la matanza ? ¿ Se hubiera atrevido el furibundo Cortes á someter un nuevo mundo al yugo mas iniquo , y venderle su Dios por un vil y

(1) *Nescitis cujus spiritus estis; filius hominis non venit animas perdere , sed salvare.* Evang. Luc.

(2) Se hace aquí alusion á la horrible matanza de la Saint-Bartelemi.

(3) Este Julio II que excomulgó á Luis XII.

Un Pape eût-il enfin déposé des monarques ?
Et du royal pouvoir méconnaissant les marques,
Ton tribunal affreux, à la honte des lois,
Se fût-il arrogé les plus injustes droits ?
A l'aspect des dangers du sage Galilée,
Uranie, en pleurant, se fût-elle voilée
De tristes ornemens, symbole de son deuil ?
Voltaire fût-il mort sans trouver de cercueil ?
Et des Calas encor, dont il prit la défense,
Entendrait-on les cris nous demander vengeance ?

Mais c'est trop parcourir d'horribles monumens
Peu faits à retracer de noirs événemens :
Mes pinceaux fatigués veulent d'autres images.
Poussons notre vaisseau vers de plus doux rivages.
Les autans sur les mers ne règnent pas toujours,
Et souvent la tempête amène de beaux jours.

Suis-moi, portons nos pas chez le sage Batave
Peuple de potentats qui fut jadis esclave ;
Peuple long-temps soumis à tes cruels arrêts,
Qui maintenant les brave au fond de ses marais.
Les enfans de Calvin, ceux de la Synagogue,
Libres de suivre en paix chacun son décalogue,
Jouissent dans ses murs d'un repos assuré :
Là, pour aller au ciel, chacun a son curé.
A qui ce peuple heureux a-t-il dû sa puissance ?
Tu ne l'ignores pas, c'est à la tolérance ;
Au Commerce à cent bras, géant industrieux,
Qui le comble en tout temps de ses dons précieux,

alevoso metal ? ¿ Hubiera llegado , un papa á deponer monarcas? ¿Hubiera en fin tu horrible tribunal usurpado los derechos mas injustos, desconociendo las insignias augustas del real poder, y hollando sacrilegamente las leyes mas positivas ? ¿ La celeste Urania se hubiera enlutado , hubiera derramado tantas lagrimas como derramó al ver el peligro que corria el lustre Galileo? ¿ Hubiera faltado un féretro alas cenizas del amable Voltaire ? ¿ Y de este Calas infortunado, cuya defensa tomó a su cargo, llegariam hasta nosotros las justas quejas pididoras de vengaza ?

Pero apartemos las vista de tan horrorosos monumentos. Mis pinceles se fatigan , como poco hechos á pintar negros sucesos y quieren representar otras imagenes. Conduzcamos pues nuestro baxel á playas mas tranquilas; porque no siempre reyna et á brego en los mares , ni dexan de venir dias serenos despues de la tempestad.

Sigueme , y dirijamos nuestros pasos á la poderosa y cuerda Batavia , pueblo libre y floreciente , que fué en otro tiempo esclavo ; pueblo sometido largo tiempo á tus crueles decretos , que ahora desprecia en medio de sus lagunas. Los hijos de Calvino , los de la Sinagoga , gozan allí de un seguro reposo , con la libertad de seguir cada uno los preceptos de su ley, y de encomendarse a Dios por medio del Sacerdote , que se la explica. ¿ A quien debe este dichoso pueblo toda su prosperidad y riqueza ? Tu mismo no lo ignoras. A la tolerencia principalmente , y al centimano comercio , gigante industriosoque , continuamente le colma de sus preciosos dones, y que, gracias

Et qui, grâce à la paix qu'elle entretient sur l'onde,
Du vieux et du nouveau vient de faire un seul monde.

Avançons vers le nord et contemple avec moi
Berlin, digne séjour d'un philosophe roi.
Pour cultiver ces lieux, pour orner ces asiles,
Qu'environnaient jadis des landes infertiles,
Du second Frédéric quels furent les travaux ?
Quel Dieu l'a fait atteindre au renom des héros ?
De l'altier fanatisme il dompta la furie ;
Et soudain tous les arts, enfans de l'industrie,
Des bouts de l'univers à sa voix accourus,
Déposent à ses pieds leurs utiles tributs ;
Couvrent d'épis dorés une campagne aride ;
Y transplantent les fruits de l'antique Hespéride ;
Et de ton tribunal bravant les dures lois,
Font d'un roi tolérant, le plus puissant des rois.

Mais sur-tout de Joseph (1) admire le génie.
Quel coup il a porté ! La triste Germanie,
Sous un fardeau sacré courbait son noble front ;
D'un si long esclavage il lave enfin l'affront ;
Et l'aigle impérial, à la voix du grand homme,
S'élance et fend les airs, libre du joug de Rome.

Aux lieux même où l'Ethna, soupirail des enfers,
De longs mugissemens fait retentir les airs,
Un sage vice-roi (2), le digne ami d'un sage,
N'a-t-il pas aboli le plus barbare usage ?

(1) Joseph II, empereur d'Allemagne.

(2) On sait que le marquis de Carraccioli, ami de M. d'Alembert, a aboli l'Inquisition en Sicile, le 27 mars 1782.

á la paz que sabe conservar en los mares, hace del mundo antiguo y nuevo un solo y mismo mundo.

Sigamos hacia el Norte, y contempla conmigo á Berlin, digna mansion de un rey filósofo. Para cultivar y adornar estos lugares, en otro tiempo desiertos y páramos estériles, ¿quales no fuéron las fatigas y desvelos del valiente Federico? ¿Y que Dios te parece que le hizo merecer el renombre de héroe? Sujetó la furia del altivo fanatismo: y todas las artes, hijas de la industria, acudiendo súbitamente á su voz de los extremos del mundo, rinden á sus pies los tributos de su gratitud, cubren los campos de doradas espigas, transplantan alli los frutos de la antigua Hespérida, y despreciando las duras leyes de tu tribunal, hacen de un rey tolerante el mas poderoso de los reyes.

Admira sobre todo el ánimo grande de Josef (1). Al ver los Germanos agoviados con la pesada carga de la intolerancia, los libra del oprobio de tan larga esclavitud: y el águila imperial, á la voz de tan gran varon, se eleva é hiende los ayres, libre ya del odioso yugo de Roma.

¿No hemos visto tambien en el mismo sitio en que el Etna, esta pavorosa boca del infierno, hace resonar sus bramidos hasta las nubes, que un virey (1), digno amigo de un sabio, ha suprimido el mas

(1) Josef II, Emperador de Alemania.

(2) Sabido es que el marques de Caraccioli, amigo de M. de Alembert, ha abolido la Inquisicion en Sicilia, en 27 de marzo de 1782.

Cet effort courageux n'est-il pas imité
Par les rois dont le cœur chérit l'humanité ?
Par le Titus (1) nouveau que révérait Florence,
Et qui sut en bannir l'affreuse intolérance ?

O paisibles exploits avoués par les cieux !
Changez tous les esprits saintement factieux.
Et toi, reine des cœurs, que le mien déifie,
Voilà donc tes bienfaits, douce philosophie !
Tu fais luire sur nous un jour consolateur ;
Et les rois, que jadis un démon imposteur
Tenait ensevelis dans une nuit profonde,
Les rois semblent s'unir pour le bonheur du monde.
Quel exemple sublime ! Apôtre de ma foi,
Seras-tu donc le seul qui suive une autre loi ?
Et lorsque la raison, par ses vives lumières,
Dissipe le chaos de nos erreurs premières,
Voudras-tu seul, fléau de tout le genre humain,
Nous prêcher l'évangile une torche à la main ?
Va, ce livre admirable, et dont la moindre page
Décèle un ouvrier au-dessus de l'ouvrage,
Ce livre a peu besoin d'un semblable soutien :
Qui l'a jamais pu lire, et n'être pas chrétien ?
S'il ne t'adoucit point, et si ton vrai modèle,
Par ses leçons de paix n'arrête point ton zèle,
Ecoute un sénateur (2) qui, jadis en ces mots,
Prêchait la tolérance au conquérant des Goths :

(1) Léopold, grand-duc de Toscane, et mort empereur d'Allemagne.

(2) C'est Thémiste, philosophe payen, et sénateur de Constantinople, qui parlait ainsi à l'empereur Valens.

» Des

bárbaro instituto ? ¿ Y este valeroso esfuerzo no le han imitado los reyes mas piadosos, el nuevo Tito (1), ídolo de Florencia, animoso estirpador de la intolerancia ?

¡ O hazañas apacibles aprobadas por el cielo ! Sosegad los espíritus santamente sediciosos. Y tú, dulce filosofía, reyna de los corazones, que deificas el mio; tú nos iluminas con luz de consolacion ; ya los reyes, que un demonio impostor tuvo en otro tiempo sumergidos en una obscuridad profunda, parece que se reunen para hacer feliz al mundo. ¡ Exemplo sublime! Y arrogandote el nombre de apóstol de mi ley, iser s tú el único que sigue preceptos diferentes ? Quando la luz de la razon disipa el c os de nuestros primeros errores, ¿querr s tu solo, cruel azote del género humano, predicarnos el Evangelio con el fuego amenazador en tu mano ? No, ese divino libro que a cada página descubre un autor superior a la obra, no necesita de semejante apoyo. ¿ Quien ha podido leerle sin hacerse cristiano ? Si él no te suaviza, si el modelo que debias imitar no puede contener tu falso zelo con sus lecciones de paz, escucha las palabras con que un antiguo senador (2) predicaba la tolerancia al conquistador de los Godos : « Qual es el delito,

(1) Leopoldo, Gran Duque de Toscana, que murió Emperador de Allemania.

(2) Era Temiso, filósofo pagano, el que hablaba asi al Emperador Valente.

« Des Chrétiens qu'en tout lieu poursuit votre colère,
» Quel est le crime ? En quoi peuvent-ils vous déplaire?
» Auraient-ils mérité de tomber sous vos coups,
» Pour ne point adorer le même Dieu que vous ?
» Je ne me suis rangé sous aucune bannière
» Et ne décide point entre Arius et Pierre ;
» Mais s'il est reconnu que du mensonge altier
» Le glaive a fondé seul l'empire meurtrier ;
» Et que la vérité, forte assez d'elle-même,
» N'emprunte, pour régner, que son éclat suprême,
» Prince, répondez-moi : Quels sont les imposteurs,
» Ou des persécutés, ou des persécuteurs ? »

Ce discours te confond ; et l'humanité sainte
Pousse au fond de ton cœur une secrète plainte.
Cesse donc de penser que sous tes doigts hardis,
Tourne au gré de tes vœux la clef du paradis.
L'Éternel dans tes mains a-t-il remis sa foudre ?
T'a-t-il commis le soin de punir et d'absoudre ?
Si je suis criminel, est-il de châtiment
Qui puisse du remords égaler le tourment ?
Va : malheur au mortel né faible, mais sensible,
Que dévore en secret ce vautour invisible ;
Tes prisons, tes bûchers, rien n'ajoute à ses maux :
Il porte dans son cœur tes feux et tes bourreaux.

Quel Dieu m'a transporté sur les rives du Tage ?
Où suis-je tout-à-coup ? Un homme illustre, un sage,
Va faire les honneurs d'un bel auto-da-fé.
Quel est son crime ? Hélas ! il a philosophé.
Il s'est plu, dans le sein d'un loisir solitaire,
A lire chaque jour Locke, Baile et Voltaire.

» decia, de los cristianos que tan furiosamente per-
» sigues? ¿ En que han podido disgustarte? ¿ Mere-
» cen excitar tu cólera, porque no adoran el mismo
» Dios que tú? Yo no soy de ninguno de los dos par-
» tidos, ni quiero decidir la preferencia entre Arrio y
» Pedro. Pero si es cierto que solo el cuchillo es
» quien ha fundado el sanguinario imperio de la
» mentira; y que la verdad, creyéndose harto fuerte
» por sí misma, no apoya su poder sino en el resplandor
» de su luz; respóndeme, ¡ó príncipe! ¿quienes son los
» impostores, los que persiguen, ó los perseguidos? »

Este discurso te confunde, y la santa humanidad te obliga á sentir un remordimiento secreto en el fondo de tu corazon. Cesa una vez de pensar que tu atrevida mano puede á tu antojo manejar las llaves del Paraiso. ¿ Crees que el Todopoderoso ha depositado en tí su potestad? ¿ Te ha confiado el cargo de castigar y absolver? ¿ Si yo soy delinquente; ¿hay castigo que pueda igualar al martirio de mis remordimientos? ¡ Desdichado de aquel que habiendo nacido débil, pero sensible, lleva en el fondo de su pecho este buytre devorador, que le destroza el corazon! Tus prisiones, tus hogueras, no pueden aumentar sus males; dentro de simismo tiene tu fuego y tus verdugos.

¿ Quien me ha transportado de repente á las orillas del Tajo? ¿ En donde estoy? Un hombre ilustre, un sabio va á ser el objeto de un auto de fe. ¿ Y qual es su delito? Oh! es un filósofo. En la tranquilidad de su retiro se ocupa en leer á Locke, á Bayle y á Voltaire: todos los dias piensa y reflexiona en la indaga-

Chaque jour sur leurs pas cherchant la vérité,
Il pense, il réfléchit . . . . quelle témérité!
Il pense! Il n'aime point la sainte lithurgie;
Et l'on doit le brûler au moins en effigie.
Un autre, plus coupable aux yeux du comité,
Va dans quelques instans l'être en réalité;
Et du fond d'un cachot déjà sa voix captive
Élève jusqu'à toi sa harangue plaintive:
« Que t'ai-je fait, dit-il, et pourquoi sous mes pas
» Dresser les noirs apprêts du plus cruel trépas?
» Ah! laisse-toi fléchir à ma vive prière:
» Dis qu'on brise mes fers et rends-moi la lumière.
» Si j'offensai le Ciel, le Ciel me punira;
» Que dis-je! me punir, il me pardonnera.
» Le Ciel bénit souvent ceux que damnent ses prêtres,
» Et le Dieu que tu sers est le meilleur des maîtres.
» Il n'a point rejeté mes vœux et mon encens:
» Imite-le, mon père, écoute mes accens;
» Et si tu veux qu'on t'aime, et sur-tout qu'on l'honore,
» Fais que j'embrasse encor l'épouse que j'adore ».

Mais il espère en vain fléchir ton cœur de fer,
Il va souffrir vivant les supplices d'enfer.
Son cachot s'ouvre, on vient; il voit déjà dans l'ombre
Briller, par intervalle, un jour lugubre et sombre.
Messieurs les Familiers l'abordent poliment,
Et lui tournent ainsi leur pieux compliment:
« Mon frère, on vous attend pour la cérémonie.
» Rassurez-vous; du Ciel la clémence infinie,
» Si d'un vrai repentir votre cœur est touché,
» Vous remettra bientôt votre énorme péché.
» Cependant suivez-nous sans crainte de la flâme;
» On brûle votre corps, mais pour sauver votre âme ».

cion de la verdad, ¡ temerario ! y no gusta de la santa liturgia ; por lo qual merece ser quemado, á lo ménos en efigie. Otro mas culpable á los ojos del tribunal, va á serlo realmente en un instante : y del fondo de un calabozo eleva su triste voz hasta tus oidos para decirte : « ¿ Que te he hecho yo ? ¿ Porque acopias ne- » gros preparativos para darme la muerte mas cruel ? » Aplácate á mis ruegos, di que rompan mis cadenas, » y vuélveme á la luz. Si ofendo al cielo, el cielo » me castigará. ¡ Pero que digo castigar ! El me per- » donará. El cielo bendice algunas veces á los que » sus sacerdotes condenan, y el Dios á quien sirves » es el mejor de todos los amos. Nunca ha dese- » chado mis ruegos y mis holocaustos ; imítale, pa- » dre mio, oye mis gemidos : si quieres que te » ame, y te honre, haz que yo abrace aun la esposa » á quien adoro ».

Pero en vano espera mover tu corason de hierro ; el desdichado va à sufrir en vida los tormentos infernales. Su calabozo se abre ; llegan los verdugos ; ya comienza á divisar en medio de las tinieblas una claridad lúgubre y sombría. Los familiares se acercan con afabilidad fingida, y esta es su piadosa salutacion : « Hermano, ya os están esperando para la » ceremonia. Consolaos ; la infinita clemencia del » cielo, si en vuestro corazon sientis un verdadero ar- » repentimento, perdonará bien pronto vuestro pecado. » Ahora Seguidnos sin temor de las llamas : vuestro » uaerpo será quemado, pero es para salvar vuestra » alma. »

El espanto, la desesperacion le hacen redoblar sus gemi-

L'effroi, le désespoir redoublent ses sanglots ;
Il marche ; et du bûcher il t'adresse ces mots :
« Hélas ! en ce moment et fatal et prospère,
» Mon épouse, d'un fils, allait me rendre père.
» Ce gage précieux du plus sincère amour,
» Je ne le verrai point quand il verra le jour.
» Lui-même incessamment n'ouvrira la paupière
» Que pour voir dans les airs la flamme meurtrière
» Du bûcher où bientôt .... Quel spectacle pour lui !
» Ah ! du trépas affreux qu'on m'apprête aujourd'hui,
» Qu'il ignore à jamais la déplorable histoire ;
» Peut-être à me venger mettant toute sa gloire,
» Il maudirait un Dieu qu'il doit toujours aimer.
» Contre ce Dieu, peut-être, il oserait s'armer.
» Que ma femme et mon fils, dans un champêtre asile,
» Coulent en paix leurs jours, et je mourrai tranquille.
» Que ferais-je ici bas ? Au nom de l'Eternel,
» Quand le crime est sacré, le meurtre solennel,
» Il faut bénir l'arrêt qui du jour nous délivre :
» Où l'innocent périt le sage doit-il vivre ?

» Qu'ai-je dit ! Un mourant, avant que de finir,
» Devient souvent prophète, et prédit l'avenir.
» Je vois, je vois un homme, aussi juste que brave,
» Qui règne, et toutefois qui ne veut point d'esclave ;
» Je vois de mon bûcher le Grand NAPOLÉON,
» Conquérant de Burgos, de Madrid, de Léon,
» Qui, jetant sur ta secte un regard formidable,
» Du poids de son génie et t'éclaire et t'accable.
» A son nom tu pâlis ; mais n'en redoute rien :
» Tu l'aurais fait brûler s'il n'était pas chrétien ;
» Et lui, plus généreux (exemple bon à suivre),
» Casse ton Tribunal et te permet de vivre ».

dos; pero sigue su destino; y desde la hoguera te dirige estas palabras: « ¡Ay de mí! En este instante, próspero y fatal » á un tiempo, iba mi esposa á dar á luz un hijo, » fruto precioso del amor mas puro: é yo no le veré » quando él vea el dia! Y tal vez no abirá sus ojos » sino para ver las llamas consumidoras de la hoguera » en que voy á ser... ¡Horrible expectáculo para él! » Que no sepa jamas la deplorable historia de la » muerte terrible que hoy se me prepara. Quizá » teniendo á gloria mi venganza, maldecirá un Dios » á quien debe amar, y querrá volverse contra este » mismo Dios. Que mi esposa y mi hijo pasen sus » dias pacíficamente en un asilo campestre, é yo » moriré consolado. Pero, ¿ que haria yo en esta » vida? Quando un delito se declara sagrado en » nombre del omnipotente, la muerte es solemne é » indispensable. Bendigamos el decreto que nos priva » de la vida. En donde el inocente perece, no debe » vivir et hombre sabio.

» ¿ Pero; que digo ¿ Un moribundo, ántes de dar » el último suspiro, profetiza muchas veces lo fu- » turo. Me parece que ves, si, ves un hombre va- » liente y justo, que reyna, y no quiere sin em- » bargo que haya un solo esclavo: desde mi ho- » guera ves al Gran Napoleon, conqnistador de » Burgos, de Madrid y de Leon, que volviendo » su vista hácia tu secta, con una mirada formi- » dable te ilustra y te hace temblar. Te estremeces » al oir su nombre, pero no temas. Tu le hubieras » arrojado al fuego, si no fuese cristiano; mas él, » tan generoso como esforzado, (aprende, toma su » exemplo) extingue tu tribunal, y te dexa vivir » libremente. »

LES EPOUX AMANS,

OU

COLISAN ET FÉNICIE.

ANECDOTE ESPAGNOLE.

PAR MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

L'Editeur et le Libraire avaient cru que le manuscrit des *Lettres sur l'Espagne* fournirait deux volumes *in*-8°. Leur erreur à cet égard les a servis, eux et le Public, mieux qu'ils n'auraient pu l'espérer, puisque c'est à cette même erreur qu'ils doivent la nouvelle espagnole intitulée : les *Époux amans*, ou Colisan et Fénicie, et plusieurs pièces fugitives, qu'une dame, aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, Madame *Fanny de Beauharnais*, auteur de l'*Abeilard supposé*, *des Lettres de Stéphanie*, et de tant d'autres charmantes productions, a bien voulu tirer de son porte-feuille pour en enrichir cet Ouvrage.

LES ÉPOUX AMANS,

OU

COLISAN ET FÉNICIE.

ANECDOTE ESPAGNOLE.

Les annales de France, d'Espagne et d'Italie constateront à la postérité la plus reculée, l'affreux massacre fait en Sicile, en 1283; on sait que l'auteur du complot, nommé *Jean de Prochida*, fut l'instrument dont se servit le roi Pierre d'Arragon, qui, aspirant à la conquête de cette île, forma le projet abominable d'exterminer tous les français pendant qu'ils assisteraient à vêpres, le jour de Pâques. Ce massacre, dont la nature frémit, n'eut que trop entièrement son exécution : il est connu sous le nom de *Vêpres Siciliennes*.

Quels siècles contempleront jamais, sans s'indigner, ces sanglans effets d'une politique barbare ? Eh ! comment les faibles et malheureux mortels, qui ne devraient respirer que pour se secourir, que pour s'aider mutuellement à supporter le poids d'une vie dont le peu de durée

n'est prolongé que par les souffrances ; comment, hélas ! dans leur fureur insensée, s'arment-ils les uns contre les autres, tandis que le ciel leur donna les plus nobles attributs de la raison, de la justice, et un cœur ? Ce fut toutefois sans le moindre retour sur les coupables moyens qu'il avait mis en usage, que le roi d'Arragon se vit triomphant et tranquille possesseur de la Sicile entière : il y passa, et bientôt il établit sa cour à Messine. Les éloges et les récompenses du monarque ne manquèrent point à ceux de ses gentilshommes qui l'avaient aidé à sortir victorieux de cette expédition ; et même le théâtre du carnage devint celui des fêtes. Au temps dont je parle, tout, jusqu'aux réjouissances de la paix, offrait l'image de la guerre. La jeune noblesse, qui s'y était signalée, se distingua encore dans des lices, dans des tournois et différens exercices militaires ; mais de tous les seigneurs de la suite royale, le plus digne de la faveur du souverain, et le seul qui eût osé combattre son ambition meurtrière, était Cardonne, comte de Colisan ; nul ne l'égalait en beauté, en valeur, ni en courtoisie : quoiqu'il eût à peine vingt-quatre ans, son sang avait déjà coulé avec honneur pour sa patrie et son roi. Colisan, vainqueur dans les

combats, remportant tous les prix de force ou d'adresse, magnifique, généreux en secret, plein d'humanité et de cette franchise noble, si rare dans les cours, Colisan était l'ornement, la gloire et l'exemple des chevaliers de son siècle.

Tel que je viens de le dépeindre, on ne s'étonnera point de ce qu'un sexe amant de l'héroïsme et des vertus, se disputait l'honneur de le soumettre; mais, au grand étonnement des jolies femmes d'alors, un désir trop marqué de lui plaire, les empêcha d'y réussir. Il fallait à son ame fière et délicate, moins le projet que le droit de l'enchaîner. Il aimait la beauté, respectait la vertu, ne pouvait les adorer que réunies; et ne les rencontrant point comme il les voulait, il se borna aux égards, aux empressemens, à la galanterie, à tout ce que l'honnêteté de son caractère lui imposait pour un sexe encore intéressant, lors même qu'il n'est pas adoré. Messine vit enfin échouer l'indifférence du comte.

Un de ses habitans, appelé *Lionato de Lionati*, d'une des plus anciennes maisons de Sicile et des plus pauvres, avait une fille que l'on nommait Fénicie; elle n'avait pas atteint quinze ans, et surpassait toutes celles de son sexe: sa grâce et sa douceur n'enchantaient pas

moins que sa beauté : ses talens ajoutaient à ses charmes ; son esprit et sa raison étaient formés dans cet âge si tendre, et son cœur achevait de la rendre parfaite. Le comte, passant avec le roi près de la maison de Lionato, aperçut Fénicie à sa fenêtre. Le monarque, et tous ceux qui l'accompagnaient, furent éblouis à sa vue : chacun intérieurement aurait désiré d'être le dieu de cette nouvelle Psyché; mais ses attraits naissans frappèrent le comte plus que personne. Déjà tous les traits de l'amour percent le cœur de ce jeune paladin : tous ses feux l'embrâsent et lui font dédaigner les dons de la nature, ceux du sort, une origine brillante, les richesses qu'il accumule. Toute cette réunion si éclatante, si enviée, désormais ne sera rien pour lui, s'il n'est aimé de celle qu'il adore ; si Fénicie, au moins, ne le distingue point de ses rivaux. Enfin, la destinée du comte dépend d'elle seule : et comment le lui fera-t-il connaître ? Comment s'assurera-t-il de ses dispositions ? Les femmes Siciliennes, les Messinoises, sur-tout, très-renfermées dès leur enfance, ne recevaient chez elles que leurs plus proches parens. L'extrême beauté de Fénicie imposait à ceux qui présidaient à son éducation une plus vigilante exactitude des bienséances de son pays, et sa ré-

serve et sa docilité naturelle, rendaient son accès impossible au comte.

Cependant elle le voyait passer continuellement sous ses fenêtres, la fixer amoureusement et y rester en adoration, lorsqu'il pouvait n'être aperçu que d'elle. Fénicie savait la considération dont il jouissait, ses droits à la faveur constante du monarque, ce que l'État devait à sa valeur, les malheureux à sa générosité, et le trône à sa noble franchise. Aussi, chaque fois que Colisan s'arrêtait pour s'enivrer mieux du plaisir de la contempler, avec quelle grâce, avec quel plaisir, peut-être, elle lui rendait ses salutations respectueuses ! Fénicie croyait alors n'honorer que ses vertus.

Mais ce qu'elle ne regardait que comme une simple politesse, ne manqua point de donner de l'espérance au comte, et même de l'aveugler tellement, qu'il ne songea plus qu'à faire partager sa criminelle flamme à celle qui devait en allumer une plus digne de tous deux. Eh quoi ! le généreux Cardonne cherche à séduire l'innocence, à l'environner de piéges ! Ses vues ne sont point légitimes. Il destine Fénicie à l'avilissement, au malheur : il en veut faire sa maîtresse, ou plutôt sa victime. Tant de barbarie pout-elle s'allier à tant d'amour ? O vous,

sexe cruel ! qui ne voulez que notre perte, par quel raffinement affreux osez-vous feindre de nous aimer ?

Si le comte n'en était pas tout-à-fait là, du moins n'aimait-il Fénicie que pour lui, et conséquemment rien n'arrêta ses poursuites, pas même la honte de triompher autrement que par des vertus. Enfin, la persévérance de ses dons, de ses instances et de ses promesses parvinrent malheureusement à gagner une vieille suivante de la mère de Fénicie. Cette femme intéressée aimait sa jeune maîtresse, mais l'argent par-dessus tout ; et il fut si prodigué, qu'après quelques refus, elle se chargea de remettre une lettre du comte, où son ame était toute entière, dont chaque expression était brûlante, et où il ne peignait pas avec moins de vérité que de délicatesse ce qu'il lui en coûtait pour confier, à des mains étrangères, le secret de sa vie. Il en rejetait la faute sur la rigoureuse coutume de Sicile, et conjurait Fénicie de lui accorder un moment d'entretien particulier. L'art perfide de rassurer Fénicie sur les conséquences d'une telle démarche, et de justifier l'audace de sa demande, fut employé, par l'amoureux comte, dans des termes qui n'étaient que trop propres à égarer l'intéressante enfant à qui ils s'adressaient.

Cependant,

Cependant, le naturel heureux de Fénicie, son attachement à ses devoirs, son respect pour les bienséances dans un âge où les autres s'en doutent à peine, tout cela rendit la vieille messagère fort lente à s'acquitter de sa commission; et peut-être même que, malgré l'appât du gain, elle ne l'aurait jamais osé, si elle n'eût pas vu Fénicie rendre très-poliment au comte son salut respectueux. Le père et la mère de Fénicie étaient sortis, la suivante aussitôt s'approche: Que vous avez salué gracieusement ce jeune seigneur qui vient de passer sous vos fenêtres, ma belle enfant, lui dit-elle; et qu'il doit s'énorgueillir d'une faveur que vous n'accordez à nul autre de ceux qui l'ambitionnent. Ma bonne, lui répondit Fénicie, sans s'apercevoir qu'elle rougissait, le comte de Colisan est si fort l'ami du roi et du peuple, qu'il mérite des égards particuliers. La confidente, alors, sans tarder davantage, car elle appréhendait le retour de Lionato et de sa femme, qui ne s'éloignaient jamais de leur fille que pour des instans; la confidente reprend la parole : Si j'y vois clair, mademoiselle, ayant pour lui autant d'estime, vous ne seriez pas fâchée qu'il songeât à vous. Son alliance me serait très-honorable, reprit Fénicie, qui ne levait plus les yeux, et je m'imagine

qu'elle comblerait de joie mes parens ; mais je ne me permettrai de vœux qu'autorisée par leurs ordres. Que ceux du ciel soient bénis ! interrompit la suivante ; car, croyez-moi, mademoiselle, il ne vous aurait point fait naître aussi parfaite que ce beau et riche seigneur, s'il ne vous destinait l'un à l'autre. Que dites-vous, poursuit Fénicie, en tâchant de ne pas soupirer ? La maison du comte est trop élevée ; elle est trop puissante pour s'allier à la nôtre. Voilà toutefois, poursuit la vieille, une lettre qu'il a osé vous écrire, encouragé par l'accueil que vous daignez faire à ses révérences.

Le premier mouvement de Fénicie fut de croire que, par égard, elle ne devait point rejeter la lettre du comte ; puis elle craignit d'avoir mal fait. Son penchant, et sur-tout son estime, la déterminèrent pourtant à ouvrir cette lettre, persuadée qu'elle ne contiendrait rien qui ne la confirmât dans l'opinion qu'elle avait de l'extrême délicatesse du comte.

Que ne souffrit donc point Fénicie pendant la lecture de cet écrit dangereux ! Plusieurs fois elle changea de couleur. Qu'elle était loin de s'attendre à un pareil message ! Sa fierté, sa raison se soulevèrent ; et même, sans qu'elle le sut, son cœur s'indigna. Il me demande un entre-

tien mystérieux! s'écrie douloureusement Fénicie. Eh! qui peut m'attirer de sa part une semblable offense? De simples politesses, que j'accordais moins encore à son élévation qu'à ses vertus, sont-elles, hélas! des raisons pour qu'il m'outrage? Et vous, ma bonne, ajouta Fénicie, comment avez-vous osé vous charger de sa lettre, avant que de vous être assurée de ses intentions?

Réparez, s'il se peut, vos torts, poursuivit-elle; dites-lui que Fénicie est soumise à deux grands maîtres, le devoir et l'honneur, qui se réunissent pour lui défendre toute démarche ignorée des auteurs de ses jours; dites-lui que si je l'accablais de ma haine, comme il semble le craindre, ce ne serait point parce qu'il m'aime, mais parce qu'il n'aime point ma gloire, et qu'au contraire il cherche à m'enlever cette réputation qui me tient lieu de fortune, d'état, et même, continua-t-elle en soupirant, et même de bonheur. Puis, en versant quelques larmes: O vous! vous! s'écria Fénicie; vous, à qui je dois la vie, vos pieux exemples me feront mériter le nom de votre enfant: je ne le profanerai jamais ce nom précieux, ni le noble sang que vous m'avez transmis, ni les cendres révérées de mes ancêtres, et je choisirais plutôt la mort,

que de vous la donner par une seule action indigne de vous.

La suivante répéta au comte, mot à mot, ce discours si sage, si touchant, et si au-dessus de l'âge de Fénicie. Cette femme elle-même en était pénétrée. C'était plus par avarice que par corruption de mœurs qu'elle servait le comte, et elle n'épargna rien pour l'engager à renoncer au projet inutile de séduire Fénicie ; mais elle le lui conseilla en vain. Le comte n'avait que trop vu, dans les yeux de la charmante Sicilienne, des dispositions qui lui étaient favorables : il ne se persuadait point que le caractère d'une aussi jeune personne fût déjà inflexible. D'ailleurs, quoiqu'avec colère, Fénicie avait lu la lettre du Comte ; ne pouvait-elle point insensiblement s'appaiser, s'attendrir même, et enfin se familiariser avec le sort heureux que lui offrait l'amour ? Colisan, quoiqu'il adorât Fénicie et la vertu, était ambitieux : sacrifier son élévation ou sa flamme, épouser Fénicie ou vivre sans elle, lui semblaient également impossibles. Il redoubla donc d'instances pour que celle qu'il était parvenu à corrompre continuât de le servir. Elle avait juré qu'il ne vaincrait plus ses scrupules, et sur-tout la juste appréhension que Lionato ne

vînt à être instruit par sa fille ; mais, grâce à une seconde bourse pleine d'or, l'éloquence du comte fut victorieuse. La suivante promit de hasarder encore quelques paroles en faveur de cet amant trop libéral. Ils convinrent qu'elle prendrait pour cela le moment où le comte chanterait, sous les fenêtres de Fénicie, une chanson espagnole qu'il venait de composer, et que sa messagère d'amour devait remettre de la part du comte. Cette femme prit le prétexte de quelques arrangemens utiles dans l'appartement de sa jeune maîtresse, pour y rester plus tard qu'à l'ordinaire. Une agitation chagrine, que Fénicie attribuait seulement à l'injurieuse hardiesse du comte, l'empêchait de se coucher. N'osant plus se mettre à la fenêtre pendant le jour, de peur d'entrevoir celui qui la forçait à le redouter, elle respirait à cette heure au travers de ses jalousies. Excepté elle et la suivante, tout dormait dans la maison de Lionato ; mais, quoique le sommeil n'approchât point des beaux yeux de Fénicie, personne alors n'y rêvait aussi profondément qu'elle, ni sur-tout aussi douloureusement. Elle songeait au comte, et s'affligeait de ne pouvoir plus se plaire à y songer. Fénicie ne savait pas qu'elle aimait le comte ; mais elle savait, par exemple,

qu'il était charmant ; qu'elle avait été enchantée de la manière obligeante dont il la regardait, dont il la saluait ; qu'elle n'avait trouvé aimables que ceux qui faisaient l'éloge du comte ; qu'à présent même elle ne pouvait s'empêcher de s'intéresser à son bonheur ; et Colisan, loin de vouloir le sien, loin d'avoir pour elle de l'estime ; Colisan ne voulait que son déshonneur, que sa honte, que son opprobre. Fénicie ne soupçonnait point qu'il y eût un autre mal que de désobéir à ses parens ; mais c'en était assez pour la faire frémir.

Au milieu de ces tristes réflexions, sa rêverie est tout-à-coup interrompue : des sons doux et mélodieux frappent son oreille. Bientôt une voix admirable, et la plus touchante de toutes, que plusieurs instrumens accompagnaient, pénètre jusqu'au fond du cœur de Fénicie ; c'est Colisan qui chante : un pressentiment secret et trop cher le lui annonce ; mais elle cherche à n'y pas croire, afin de se permettre de rester à portée de l'entendre. De peur qu'il ne s'en doute, elle fait aussitôt éteindre ses lumières ; il ne peut la voir, et cependant tous deux se devinent au trouble de leur ame. Voici les couplets que, d'une voix amoureuse et plaintive, le comte adresse à la belle Fénicie :

Ne finiront-ils jamais
Les maux que souffre mon ame,
Et me faut-il désormais
Sans espoir aimer ma Dame ?
Elle entend mes soupirs
Et se rit de ma peine :
Sur l'aîle des zéphirs
S'enfuit ma plainte vaine.

Desséchés par tant de maux,
Mes yeux sont restés sans larmes :
Loin de moi fuit le repos ;
Je veille au sein des allarmes.
Mes sanglots douloureux
M'enlèvent jusqu'aux songes :
Je ne puis être heureux,
Même par des mensonges.

Quelquefois las de gémir
Et las de traîner ma chaîne,
Je m'efforce de haïr
Une maîtresse inhumaine :
Mais ses traits enchanteurs,
Que je crois voir sans cesse,
En dépit des rigueurs,
Lui rendent ma tendresse.

Puisque son cœur inhumain
Ne peut partager ma flame,
Puisse hélas ! Puisse sa main
De mes jours couper la trame !

Pour elle tout souffrir
Sera mon bien suprême;
Il est doux de mourir
Des coups de ce qu'on aime.

Le comte eut à peine fini ces couplets, que le bruit de plusieurs personnes l'obligea de se retirer, et ce fut avec la précipitation d'un amant qui craint de compromettre celle qu'il aime. Fénicie, long-temps encore après son départ, muette, immobile et comme enchantée, ne démêlait pourtant ni la vraie cause du trouble qui l'agitait, ni son chagrin involontaire de ne plus entendre la voix divine dont l'impression était ineffaçable.

L'habile suivante, qui observait Fénicie, la laissa d'abord à ses réflexions; puis, sans paraître s'apercevoir de ce qui se passait en elle, bon Dieu! lui dit cette femme, que sa longue expérience faisait lire très-aisément au fond d'un cœur naïf et sensible, si celui qui vient de chanter n'était point un amant dont la prompte fuite, dès qu'il a entendu quelque bruit, marque bien la délicatesse, que je maudirais tout autre d'en avoir emprunté l'expression insinuante! La belle voix, mademoiselle; on dirait qu'elle soupire! mais quoiqu'elle m'eût fait

pleurer à chaudes larmes, je me croyais en paradis, et sur-tout auprès de vous qui avez l'air de la vierge. Vertu de ma vie ! je gagerais que ce brave seigneur espagnol, qui donnerait sa part du ciel pour en avoir une dans votre bienveillance, est le musicien de tout-à-l'heure. Les complaintes qu'il a récitées si douloureusement, ressemblent, comme deux gouttes d'eau, à celles qu'il m'a conjurée à genoux de vous présenter, lorsque je lui ai porté votre réponse sévère, et il ne tient qu'à vous de vous en convaincre, ajouta-t-elle, en lui remettant les couplets que le comte venait de chanter.

Fénicie n'eut besoin que d'y jeter les yeux pour se confirmer dans la pensée inquiétante et chère qu'il était l'auteur de la chanson, et l'avait faite pour elle. Déjà elle avait plus senti qu'osé se dire, que lui seul pouvait avoir cette voix si tendre dont l'ame recueillait tous les accens. Certaine de ce qu'elle craignait, ou plutôt s'efforçait de ne pas souhaiter, elle n'hésite point entre son penchant et son devoir. D'une main tremblante, qu'elle tâchait de rendre assurée, elle rend à la matrone les dangereux couplets gravés, pour le reste de sa vie, en traits de feu, dans l'ame la plus pure, et par cette raison même la plus sensible, et lui ordonne de dire

au comte combien de telles marques de passion devaient l'offenser. Vous doutez donc de son amour, interrompt la suivante ? Ce n'est point cela, reprend Fénicie. Eh ! mademoiselle, s'écria la confidente du comte, d'où vient, puisque vous pensez qu'il vous aime, ne point compâtir aux maux qu'il souffre ? Si vous en aviez été témoin comme moi, vous ne pourriez l'accabler de tant de rigueurs. Quoi ! répondit Fénicie avec fierté, lorsqu'il peut garder, pour me perdre, un cœur inflexible, impitoyable, le cœur le plus endurci, le mien ne pourrait l'être à tout ce qu'il emploie contre une infortunée qui ne l'offensa jamais, qui fit pour lui des vœux sincères, et dont il se déclare l'ennemi cruel, hélas ! plus cruel même que le sort qui m'a placée de manière à ne devoir lui être rien ! Fénicie ne s'aperçut point de la force de ces dernières paroles, qu'elle prononça les larmes aux yeux. Je vous charge de lui dire, continua-t-elle, que m'ayant rendu si peu de justice, son oubli est la seule réparation que je lui demande, et l'unique réponse qu'il recevra de moi.

Colisan, au retour de son ambassadrice, s'emporta, s'adoucit, s'affligea, s'abaissa même pour qu'elle lui prêtât encore son secours. Mais

Fénicie avait effrayé cette femme, en lui déclarant que si désormais, en sa présence, elle osait prononcer le nom de Cardonne, le sévère Lionato en serait averti sur l'heure. Quoique fort jeune, Fénicie n'avait pas eu l'air de le lui promettre en vain, et tout l'or du comte échoua pour cette fois : ses sentimens, ses offres, on rejette tout : on le fuit : il reste seul : désespéré, ne sachant à quoi se résoudre, formant mille projets, ne s'arrêtant à aucun, et maudissant tout, le sort, l'amour et même la vertu.

Infortuné que je suis ! s'écriait Colisan ; ce ne sont plus des larmes qui ruissellent de mes yeux : elles appaiseraient la douleur qui me tourmente ; c'est la source de la vie qui s'échappe en longs sanglots, et chacun de mes soupirs semble celui de la mort : mais que tarde-t-elle ? Comment le feu qui me dévore ne m'a-t-il pas déjà consumé ? O miracle affreux de mon existence ! ouvrage de la passion qui, tout-à-la-fois, me tue et me soutient : que votre supplice a de rigueurs !

Que dis-je ? hélas ! reprenait-il, ne suis-je plus ce Cardonne si indépendant, si fier, si maître de soi ? La cruelle m'a tout ravi, le cœur qu'elle rejette, ma liberté, toutes mes facultés, tout, jusqu'à la connaissance de moi-

même : je n'ai plus que celle de sa beauté fatale....

O amour ! amour, où m'as-tu précipité ? Sous la puissance de qui m'as-tu enchaîné ? Est-ce toi qui donnas, pour mon malheur, tant de prudence à ma maîtresse ? Non, non ; cette prudence barbare ne fut jamais ton partage. C'est son indifférence sans doute.... ou plutôt c'est son bon naturel : c'est le pur sang de Fénicie ; c'est son éducation qui la rend si supérieure à toutes celles de son sexe.... Ah ! fille trop chaste, que je t'aime ! et tu me hais !.... me haïr !... oui ; c'est ton devoir ; et elle m'avertit du mien. Puis s'interrogeant : est-ce donc à un Castillan, sur qui les lois de l'honneur sont faites pour avoir tant d'empire, se demandait-il ? Est-ce à lui de vouloir corrompre la fille d'un gentilhomme, d'un citoyen distingué que son infortune ne rend que plus respectable ? Colisan, Colisan, ajoutait-il, sois juste du moins, si tu ne peux cesser d'être barbare ! En quoi Fénicie s'est-elle attiré ta poursuite injurieuse et tes vains reproches ? Elle te crut vertueux ; elle te considérait alors, et t'aurait peut-être aimé.... Tu fus trop coupable envers cet ange. Ah ! rentre en toi-même ; il est toujours temps de rougir d'un crime, et sur-tout de le

réparer. Fénicie, l'adorable Fénicie, est telle que l'homme sage, que celui qui s'estime le plus, que celui qu'élèvent le plus le sort et ses sentimens, doit s'honorer de l'obtenir pour épouse. Ah! puisqu'un amour contraire à l'honneur n'a pu fléchir ma belle maîtresse, qu'un lien sacré la mette dans mes bras; qu'il m'en rende possesseur, et je me trouverai plus riche de ce trésor, que de tous ceux que la fortune m'a donnés en partage. Fénicie, tu seras à moi; je serai ton époux, ton amant, ton esclave: je te choisis dès-à-présent pour compagne légitime, pour souveraine adorée: je te choisis pour te consacrer ma vie toute entière, et t'en devoir tout le bonheur.

Colisan, ramené à la vertu par celle de Fénicie, méprisa d'avance ceux qui trouveraient pour lui de l'abaissement dans un mariage qui n'était disproportionné que par les grands biens et les hautes dignités de sa maison. Celle de Lionato était très-ancienne: Fénicie suffisait pour l'illustrer. Le comte enfin, ne craignant plus que d'être devancé, auprès du père de Fénicie, par quelques-uns de ses rivaux, s'adressa à un gentilhomme, son intime ami et proche parent de Lionato. Le comte lui fit l'aveu de sa flamme; il y joignit la prière instante de deman-

der pour lui Fénicie en mariage, et le Sicilien se hâta de lui tout promettre.

Alors, les liens du sang et ceux d'une même patrie avaient un pouvoir sacré : on aimait ses concitoyens et même ses parens. L'alliance à laquelle aspirait le comte unissait en quelque sorte, aux intérêts des Messinois, ceux du plus recommandable des seigneurs de la cour de Pierre, et le plus digne favori de ce prince. Cette alliance devait donc enchanter un compatriote, mais sur-tout un parent de Lionato, et il ne chercha qu'à fortifier le comte dans sa résolution : l'objet principal du Sicilien, c'était le bonheur du vertueux Lionato, à qui il s'empressa d'en porter la nouvelle.

Je passe vîte; j'exprimerais trop faiblement la satisfaction de ce dernier. Il adorait Fénicie; il n'avait gémi que pour elle d'être sans fortune: celle que l'amour offrait à sa fille était inappréciable; et elle la devrait, cette fortune inattendue, au plus charmant des époux; au seul, peut-être, qui, en offrant à Fénicie l'état le plus brillant, ne pût rien lui donner qui le valût lui-même.

La joie de Lionato ne lui permit seulement pas de demander conseil à sa famille, et il se contenta de dire à sa femme qu'il venait d'ac-

corder Fénicie à la demande honorable du comte.

L'épouse de Lionato s'abandonna à la même joie qu'il ressentait, et tous deux annoncèrent à leur fille qu'un parti au-dessus, à tous égards, de leurs espérances, se présentait pour elle. Ils ne lui nommèrent point Colisan, et elle frémit de ce qu'on voulait disposer de sa main. Fénicie sentait trop que, malgré l'audace injurieuse du comte, elle regretterait éternellement de ne pouvoir être à lui. La pâleur et les larmes de Fénicie surprirent son père; il s'était tout au moins attendu qu'elle se soumettrait sans peine. Bientôt l'étonnement de Lionato redoubla, en voyant sa fille éplorée se jeter à ses genoux et à ceux de sa mère, et les conjurer de ne point la ravir au bonheur de leur consacrer ses jours. Colisan, alors, est présenté par le Messinois: il entend les dernières paroles de Fénicie : elle refuse sa main : il la trouve suppliante, désespérée, fondant en larmes, craignant moins la mort qu'un époux. Quel spectacle pour un amant qui avait cru ne pas déplaire ! Il reste immobile. Elle, à son tour, apercevant le comte, fait un cri de surprise : ses forces achèvent de l'abandonner, et elle tombe, presque sans connaissance, aux pieds de son père. Le

comte se précipite à ceux de Fénicie : il la soutient, il la serre avec ardeur ; il lui demande en tremblant si elle appréhendait d'être à lui, si elle le haïrait. Elle vous haïr ! interrompit Lionato, en jetant, pour la première fois, sur sa fille un regard irrité. Fénicie renaît, cède à son trouble, aux mouvemens qui l'agitent, prend la main de son père, la baise mille fois, et la pressant contre son cœur : Pardonnez ! s'écria-t-elle ; pardonnez, cher auteur de mes jours, un seul instant de résistance dont je n'eusse point été coupable si vous m'eussiez nommé celui..... De si douces paroles enivrent le comte. Fénicie n'ose poursuivre : elle rougit et s'arrête ; mais elle en avait dit assez pour qu'il fût sûr de son bonheur.

Les transports que fit éclater le comte, le trouble timide d'une maîtresse heureuse autant qu'adorée, et le contentement de ceux à qui elle devait la vie, formaient le tableau le plus touchant. Le Messinois, qui n'était pas moins bon compatriote que parent sensible, partagea vivement leur félicité. La nouvelle s'en répandit. Lionato était généralement estimé : ses vertus firent taire jusqu'à l'envie.

Mais nul ici-bas ne doit donc être long-temps appelé heureux ! Les parens de Fénicie bénissaient

saient le ciel ! Nos amans lui rendaient grâces et à l'amour, jouissaient du présent, de l'avenir, et même de leurs peines passées, tandis qu'ils touchaient aux jours du plus affreux désespoir, et que, pour comble de maux, un ami du comte creusait leur abîme. Il s'était lié avec un gentilhomme messinois, appelé Valérian Gérondi, et même l'avait accepté pour compagnon d'armes. Ce dernier s'en montrait digne : il était vaillant, magnifique, libéral ; mille qualités brillantes le rendaient un des chevaliers les plus distingués après le comte. Tous deux ne se croyaient rivaux que pour la gloire, et ne s'étaient point fait part de leur amour.

La nouvelle du mariage du comte frappa Gérondi comme d'un coup de foudre. Il avait aperçu Fénicie, sans en être remarqué ; il brûlait en secret pour elle, et n'avait pas mis en doute qu'on ne lui accordât sa main. La fortune de Gérondi était aussi considérable que celle de Fénicie l'était peu. Déjà il la regardait comme à lui ; déjà, comme si le désir d'un bien y était un droit, il va chercher à se l'approprier par les trames les plus noires : rien ne l'épouvante, rien ne l'arrête : ni le nom que Gérondi a reçu, et jusques-là conservé sans tache ; ni l'amitié, ni l'honneur ; rien n'est écouté

maintenant que sa passion. Quoique les peines d'amour puissent quelquefois avoir un terme, et que l'infamie imprime un sceau ineffaçable, jadis vertueux, il est devenu sans délicatesse, sans pitié, et même sans remords. Quelle effrayante métamorphose!

Le désordre où était Gérondi, et son peu d'habitude du crime, ne lui permettant point de bien méditer ses complots, il avait besoin d'être secondé; et malheureusement il trouva, sans beaucoup de recherches, un intrigant parfait; quelque esprit, plus de bassesse, traître, déloyal, souple, flatteur, intéressé; mais tout cela sans qu'il y parût, et si disposé à servir les grands, dont le crédit ou les richesses pouvaient lui être utiles, que Gérondi l'ayant démêlé dans une occasion particulière, n'hésita point à lui demander son secours, et rien ne lui parut trop cher pour l'obtenir..... Le temps était précieux; afin de n'en point perdre en paroles, ils se concertèrent vîte, et se séparèrent de même. L'intrigant avait l'affreux génie des noirceurs, et comptait bien surpasser les espérances de celui qui l'employait.

Ce méchant homme arrive chez Colisan, qu'il trouve occupé à faire décorer son palais; il y contemplait avec ivresse l'appartement que bien-

tôt Fénicie embellirait. La douceur angélique de cette jeune personne, la bonté de son cœur, les grâces naïves de son esprit, avaient achevé l'ouvrage de ses charmes ; c'était plus que de l'amour, plus même que de l'idolâtrie qu'elle lui inspirait. Colisan, pendant les heures où il ne pouvait la voir, n'aimait qu'à être seul avec l'image de sa charmante maîtresse : troubler sa solitude c'était l'arracher au bonheur. Cependant, plein d'aménité, et plus encore, s'il était possible, avec ses inférieurs qu'avec les autres, il reçut affectueusement le scélérat qui venait lui percer l'ame. Ce dernier trompait le comte par l'extérieur honnête qu'il savait prendre. On en impose si aisément à ceux dont le caractère est étranger à l'imposture, que malheur à qui n'est pas long-temps victime avant que de devenir défiant. Le député de Gérondi, après bien des soumissions, après beaucoup d'éloges du comte, moins outrés que ne le croyait ce perfide, supplie sa grandeur de l'entendre sur un point important. L'ayant obtenu, il débuta, sans la moindre préparation (sa franchise, disait-il, s'y opposait), par lui avouer qu'attaché respectueusement à son excellence et à l'extrême amour de son honneur, il avait senti autant de suprise que d'effroi en apprenant son mariage

avec Fénicie ; non, poursuit cet homme, qu'entraîné par la voix publique, il appelle disproportionnée l'union de la fille d'un simple gentilhomme avec un grand seigneur, qui aurait pu trouver si aisément la beauté et la vertu dans une compagne mieux assortie à son illustre époux ; mais parce que Fénicie s'est rendue indigne du haut rang où il se prépare à l'élever.

Instruit, comme je le suis, reprend ce scélérat, combien je serais coupable envers vous, et que vous auriez d'amers regrets un jour si, par une fatale discrétion et de cruels ménagemens, je vous cachais qu'un chevalier de mes plus intimes amis, est secrètement favorisé de votre ingrate amante ; qu'il passe chez elle presque toutes les nuits, et qu'ordinairement je l'accompagne. Je m'offre, dès ce soir même, à vous placer en lieu sûr, d'où vous pourrez vous en convaincre. Mais, seigneur, poursuivit-il, permettez que ce ne soit qu'autant que vous voudrez bien me promettre de n'attaquer ni ce gentilhomme, ni aucun de sa suite, comme aussi de ne vous point découvrir, et de ne révéler à personne ma courageuse délation ; jamais, non jamais elle ne serait sortie de mon sein, si les obligations que je vous ai ne me contraignaient pas à trahir le secret d'un ami, et

jusqu'à mes propres intérêts pour le vôtre : c'est avoir plus que satisfait, ajouta-t-il, à ce que je vous dois ; et c'est présentement à vous, seigneur, de vous consulter.

Colisan n'avait pas même interrompu, par ses soupirs, ce discours plus terrible pour lui qu'un arrêt de mort : immobile, sans voix et presque sans idée, il restait accablé sous le poids du malheur. A la fin, prenant la parole: Je serais peut-être autorisé, dit-il au calomniateur, qui attendait avec inquiétude sa réponse, à vous demander de quel droit votre zèle affreux m'assassine ? Toutefois la vie me semble si peu de chose auprès de l'honneur, que, dût l'instant où mes yeux auront été témoins de tant de noirceur et d'ingratitude, que j'ai peine encore à y croire, dût cet instant fatal être le dernier des miens, on me verrait expirer reconnaissant du soin que vous aurez pris de ma gloire. Vous offrez de me convaincre que ce soin seul vous anime : il le faut. . . . je le veux, dès ce soir même ; et je vous donne ma foi de chevalier que vous et les vôtres ne serez point compromis. Mais tremblez, si je découvrais que vous eussiez calomnié Fénicie. Sachez que vous n'auriez point oublié impunément ses titres à vos respects, son sexe, l'innocence de son

âge, mon estime et mon amour pour elle : sachez que, si vous vous étiez fait, sans preuves évidentes, l'accusateur de la beauté et de la vertu, on ne verrait point la justice et mon cœur me demander en vain votre sang ; et c'est sur-tout à vous de bien méditer le parti que vous devez prendre !

Un autre amant se serait peut-être emporté contre la beauté qui lui semblait si coupable et contre toutes celles de son sexe. Colisan, au contraire, ne montra que le doute de l'offense, et n'en fit pas même éclater le désespoir. Cependant l'imposteur cachait son artifice sous des dehors si naturels, qu'avec plus d'âge et moins de passion que n'en avait le comte, il aurait été pardonnable de s'y laisser surprendre. Avant de quitter le comte, il lui renouvela la promesse de le rendre témoin de tout, s'il voulait se trouver, sur les onze heures du soir, près de la demeure de Lionato, et s'y tenir sous des ruines placées vis-à-vis du jardin de cette maison, où, sans pouvoir être aperçu, il ne se convaincrait que trop de la vérité de son récit. Après ce détestable adieu, il prit congé du comte, et le laissa dans un état que l'on ne saurait dépeindre. Je crois maintenant nécessaire de rendre compte de la position du vieux

palais de Lionato. En face de son corps-de-logis, était une salle antique que personne n'habitait : cette salle avait des fenêtres qui donnaient sur la rue et sur le jardin : Fénicie venait souvent, pendant le jour, y prendre l'air, et jouir entr'autres de la vue agréable du jardin, où elle n'avait point la liberté de se promener. On laissait toujours ouvertes les fenêtres de cette partie inutile du palais de son père. Et qui eût dit à Fénicie qu'elle serait employée à sa perte ! Tout devient, hélas ! dans la main des méchans, une arme funeste à l'innocence. On se doute que l'émissaire de Gérondi vint l'assurer du succès de cette première tentative, et de tout ce qu'il attendait de son odieuse manœuvre. Gérondi paya follement ce perfide : il brûlait d'impatience que l'heure indiquée fût venue ; elle arrive enfin. Gérondi, alors, richement vêtu, poudré, parfumé, paré avec tant de recherche, que le courtisan le plus fastueux de Rome ne pouvait le surpasser en magnificence, accompagné de l'infame qui le servait si bien, et suivi de deux de ses gens, dont l'un portait une échelle de soie, s'achemina avec sa parure et son cortége vers le palais de Lionato, où, d'un autre côté, s'était rendu le comte, mais non avec la joie ni l'appareil brillant de son ri-

val. Hélas ! trop profondément atteint d'un trait empoisonné, ce jeune et charmant espagnol avait l'air d'une ombre qui se traîne au lieu de son supplice : quelques heures avaient suffi pour le changer à ce point. Est-ce bien Fénicie ! s'écriait-il, Fénicie, dans l'âge de la candeur, qui n'en a que l'apparence ? Ses regards, ses discours, ses charmes naïfs, tout annonce en elle cette heureuse simplicité, compagne de la vertu ; et ce n'est, hélas ! que le voile de la perfidie ! Quoi ! tandis que j'adorais jusqu'à ses rigueurs, tandis que, plus enflammé encore par ses refus, je voulais tout faire pour elle, un autre la possédait !

Le voilà donc expliqué, s'écriait-il plus douloureusement, ce rare courage que j'admirais ! Elle ne se donnait à Colisan que par ambition : il lui en coûtait peu de lui résister ; et elle jouissait, en me voyant si crédule, de sa trahison et de mon aveuglement. Ah ! Fénicie ! toi qui me semblais au-dessus des mortelles les plus accomplies, je meurs pour te connaître si différente de ce que tu me paraissais ; et que ma mort me serait douce, si tu pouvais, à ce prix, recouvrer tes droits à mon estime. . . . Non, non, reprenait le comte ; non, il n'est pas possible que Fénicie ait cessé de la mériter ; qu'elle

soit la proie d'un séducteur ; qu'elle ait consenti à devenir méprisable.... Fénicie méprisable !... Fénicie...! est-ce à moi de le craindre? Des fourbes, des envieux de mon bonheur, et j'ose y ajouter du sien, des monstres prétendent vainement semer entre nous la discorde, l'inimitié, la haine. Je ne me leverai point d'ici, que je ne me sois convaincu par mes yeux si l'accusation la plus horrible a quelque ombre de vraisemblance ; et puissé-je, puissé-je voir Fénicie justifiée, ne me pardonner jamais, après même que je l'aurai vengée de ses indignes accusateurs; puissé-je mourir de sa haine... et mourir sans la désarmer.... plutôt.... plutôt hélas ! que de la voir criminelle.

Comme il achève ces mots, le bruit de quelques personnes, dont la voix ne lui semble point inconnue, est pour lui le signal de l'heure terrible. Colisan rassemble ses forces : il en trouve d'affreuses ; et elles retiennent son ame dans ses liens prêts à se briser : il regarde, il écoute; on approche de la maison de Lionato. L'homme abominable que Gérondi avait député vers le comte, est le seul que ce dernier reconnaisse. Pendant qu'il cherche à distinguer les traits des autres, et que long-temps son désordre l'en empêche, il entend l'un d'eux (on juge bien

que c'était le prétendu amant de Fénicie), recommander à celui de ses gens qui portait une échelle, de tâcher de la poser doucement, et y ajouter qu'au dernier rendez-vous sa Fénicie, sa belle maîtresse, s'était plainte de ce qu'on avait fait trop de bruit. O vous ! amans sensibles, qui êtes sur le point de vous unir à l'objet de votre amour, lequel d'entre vous ne frémirait à un tel spectacle, à une vue, à des paroles si accablantes ? Elles étaient, pour l'infortuné comte, autant de coups de poignard, qui ne lui laissaient l'existence que pour la douleur. Quoique, par mépris pour sa conservation, il fût venu désarmé, et que ses ennemis en nombre parussent couverts de plastrons et de mailles, peu s'en fallut qu'il ne se jetât sur son rival triomphant, sans même savoir ce qu'il souhaitait le plus, ou de lui arracher la vie, ou de se délivrer par une prompte mort des tourmens inexprimables qu'il endurait : sa promesse au plus vil des hommes l'obligea de renfermer sa haine, sa rage, sa douleur, ses transports jaloux, accrus encore par la contrainte.

Mais les maux du comte passèrent ses forces, lorsqu'il vit l'échelle appuyée avec les plus grandes précautions, et l'amant supposé de

Fénicie entrer dans le palais de Lionato, avec plus de difficulté, mais non pas moins de succès que si la porte lui en eût été ouverte. Le comte, privé alors d'espoir, privé de sentiment et presque de la lumière, se laisse tomber comme mort, et resta long-temps le visage collé contre terre, ne retenant qu'avec peine ses cris, et si digne de compassion, que l'ennemi le plus implacable n'aurait pu, sans quelque attendrissement, le voir dans cet état.

Les funestes douceurs de la vengeance vinrent rappeler Colisan à lui-même. Le malheureux, trop sûr que Fénicie le trahissait, n'aspira plus qu'à l'en punir : rendu à la fierté du caractère espagnol, que peut-être il portait plus loin qu'un autre, déjà Fénicie lui paraît l'opprobre de son sexe, et en eût-elle été l'honneur, au-dessous néanmoins de celui de devenir son épouse : ses yeux, témoins de sa perfidie, se ferment à sa beauté, ou si elle s'offre encore à son imagination, c'est comme le frêle éclat de la fleur du matin, qu'un jour voit moins briller que disparaître, et par qui il n'aurait point dû se laisser surprendre.

Colisan alors, se croyant guéri de jalousie, d'amour et de regrets, prenant sa rage pour de la haine, si bien trompé par son ressentiment,

qu'il s'imaginait n'avoir que de l'horreur pour Fénicie, sans daigner attendre la fin de cette cruelle scène, quitta le lieu d'où il en avait trop vu, et se retira chez lui la mort dans le cœur, mais remerciant le sort d'avoir été éclairé assez tôt ; et l'insensé s'en applaudissait d'un ton propre à inspirer l'épouvante.

Pendant qu'il croyait ne pouvoir jamais mépriser assez Fénicie, pendant qu'elle se peignait à lui dans les bras d'un rival, et excitait toute son indignation, Fénicie, hélas ! Fénicie, livrée au doux sommeil de l'amour, à son trouble divin et à ses mensonges enchanteurs ; Fénicie voyait Colisan à ses pieds. Une si séduisante, une si douce et si chère image faisait palpiter son cœur. Elle le voyait charmant, fidèle, passionné : qu'elle était loin de le croire soupçonneux ! Ah ! dans l'âge privilégié, où l'on ne sait rien que ce que l'on sent, on jouit de cette sécurité de l'innocence, qu'elle ne perdrait jamais si elle pouvait se connaître seule... et c'est Colisan qui déchire l'heureux bandeau de celle dont il est adoré ; c'est lui qui va la condamner si jeune à ne pouvoir se souffrir au milieu d'un monde injuste, calomnieux, jaloux, barbare même, et que jusques-là elle s'était peint sous les plus riantes couleurs ! Amans d'autrefois,

et vous aussi, vous osiez douter de la vertu de vos amantes ! Ah ! dans quel temps fûtes-vous dignes d'elles !

Cependant le misérable qui avait en quelque sorte fasciné les yeux du comte, s'était bien attendu que le désespoir de tout ce qui se passerait en sa présence ne lui permettrait pas d'en être long-temps témoin : il s'en assure ; un signe convenu entre lui et Gérondi annonce à ce dernier qu'il ne lui reste qu'à se hâter de redescendre ; et ils retournent chez eux, l'un avec la tranquille audace d'un scélérat consommé, et l'autre, c'est-à-dire Gérondi, dans un tel égarement, qu'il trouvait son attentat juste ; qu'il s'en applaudissait ; qu'il jouissait du malheur d'un ami, et lui ravissait, sans remords, le premier des biens, une amante... une amante idolâtrée, ou plutôt une épouse. Fénicie devait-elle être si lâchement conquise ? A quoi la condamnait Gérondi, s'il arrivait qu'elle fût forcée par un père à le prendre pour époux ? à vivre, à mourir criminelle, et surtout infortunée !...

Gérondi ne pouvait que lui arracher le serment déjà prononcé par son cœur. Ce cœur, trop incapable de changer, était prévenu à jamais pour le comte : Gérondi n'avait donc